



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Samedi 04 mars 2017

Mairie de Saint-Lucien à 17h00

COMPTE-RENDU

Le Président ouvre la séance à 17h.

Il remercie les adhérents présents.

Après avoir constaté le nombre de présents, soit 27 adhérents et de procurations, soit 38, le Président ouvre la séance conformément aux statuts (65 adhérents présents et représentés).

Après avoir rappelé l'ordre du jour, il en aborde chacun des 9 points, à savoir :

1/ Adoption du procès-verbal de 2015 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'activités de l'association pour l'année 2016 :

Le Président donne lecture du rapport d'activité joint, indique et commente chaque action entreprise en félicitant les différents organisateurs, remercie les bénévoles, partenaires et donateurs.

Il rappelle la possibilité de bénéficier pour ces derniers, grâce à l'agrément fiscal obtenu, d'une déduction fiscale tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Il indique que l'année 2016 a vu l'augmentation du nombre de manifestations, notamment avec une première participation à l'opération régionale « Pierres en lumières » (organisée conjointement par la Fondation du patrimoine et le Département) et à l'opération nationale « Nuit des églises ».

Un gros projet pour 2017 concernera la restauration du retable avec une convention tripartite commune de Saint-Lucien, Fondation du patrimoine (opération de mécénat populaire) et l'ACPSL.

Cf. le rapport moral ci-joint.

Pour conclure il invite les participants à consulter régulièrement le site internet de l'association : www.acpsl.com .

3/ Rapport financier :

Le Président donne ensuite la parole à la trésorière qui lit le rapport financier joint.



4/ Affectation du résultat :

Sur proposition de la trésorière le bénéfice de l'exercice est affecté aux réserves de l'association.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5/ Quitus aux membres du bureau et du Conseil d'administration :

Quitus est donné à l'unanimité sur le rapport d'activité et les comptes de l'association pour l'exercice 2016.

6/ Renouvellement de trois membres du Conseil d'Administration :

Trois adhérents ont fait acte de candidature (Mesdames Bernadette Anquetil et Ivana Carroubourg et Monsieur Olivier Gosse)

Ces trois candidats sont élus à l'unanimité.

Monsieur Olivier Gosse qui a fait acte de candidature pour le poste de Secrétaire est élu à l'unanimité.

7/ Programme des activités 2017 :

Le Président propose le programme ci-joint.

Il fait un appel à bénévolat pour les deux opérations importantes de l'association : la Foire à tout et aux plantes et le Déjeuner champêtre.

8/ Cotisation et budget prévisionnel :

Le président expose les données du budget prévisionnel joint pour l'année 2017.

Il propose que la cotisation ne soit pas augmentée, soit 10 € pour 2017.

L'assemblée prend acte des données budgétaires et approuve à l'unanimité le montant de la cotisation et le budget prévisionnel.

9/ Questions diverses :

Un échange riche permet de mettre en lumière des idées concernant le lien social et l'aspect festif, la culture en milieu rural et le patrimoine.

Les adhérents sont également invités à faire part de leurs idées et réflexions ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18h30.